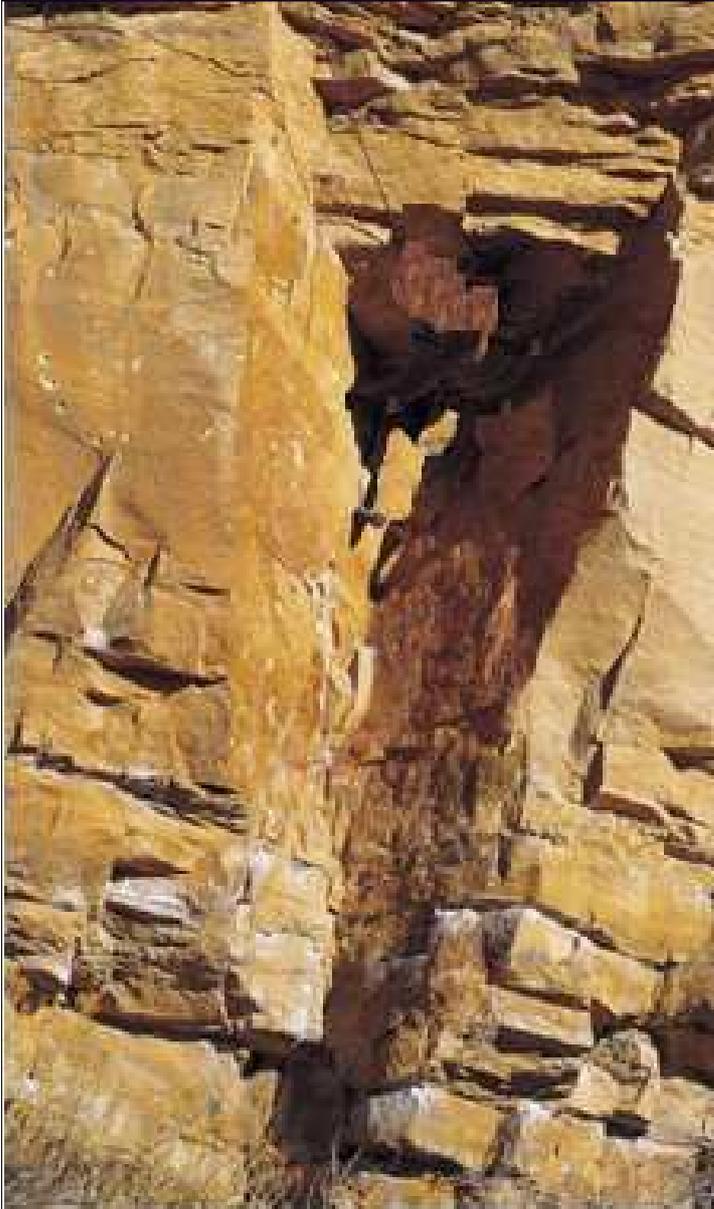


L'écho de la pierre et du vin



SAMEDI 12 SETEMBRE 2015



Journal.corgoloin@orange.fr

Bulletin municipal de
CORGOLOIN
Numéro 74 - Juin 2015



Jacky MOULIN

Corgolinois, Corgolinoises,

Avec le retour des beaux jours sont revenus les incivilités, dégradations et autres actes délictueux qui nuisent profondément à la tranquillité de notre commune. Énumérer tous les méfaits, serait donner de l'importance à leurs auteurs. Toutefois, la municipalité prend très au sérieux ce constat. De nombreuses plaintes ont été déposées à la gendarmerie de Nuits-Saint-Georges.

Si je m'adresse à vous aujourd'hui, c'est parce que je suis inquiet de l'attitude de certains (jeunes et moins jeunes) alors que beaucoup d'entre vous participent à des activités sportives, culturelles ou autres, d'autres groupes ou individus se livrent à des actes d'incivilités voire proche de la délinquance. Si la répression est parfois nécessaire, je crois également à la prévention. Les élus que nous sommes s'y emploient. Mais sans le concours des parents, l'efficacité restera insuffisante. Est-ce normal que des enfants errent dans les rues de notre village après 22 heures ? Certainement pas !

Ces actes d'incivilité voire de délinquance ne pourront être écartés que dans la mesure où tous les acteurs, parents, élus et gendarmerie remplissent leur rôle.

Au-delà de ces problèmes liés aux adolescents, je pense également à d'autres incivilités qui ne vont pas dans le sens du « bien vivre ensemble » et du respect de l'autre. Je pense au bruit, à la propreté de nos trottoirs, aux feux de plein air, aux décharges sauvages qui se multiplient dans la nature et sur nos points d'apports volontaires alors que la communauté de communes a installé deux déchetteries à environ 5 kilomètres de notre centre bourg.

Au-delà du constat navrant, ces actes engendrent des coûts liés aux travaux de remise en état impactant les budgets de la commune et de notre communauté de communes du pays de Nuits-Saint-Georges qui comme chacun le sait diminuent chaque année !

Merci à tous pour votre vigilance.

Mes Chers Amis, je vous souhaite dès à présent de passer d'agréables vacances en famille ou entre amis !

Jacky MOULIN,
Maire de CORGOLOIN

Numéro 74 - juin 2015

Magazine d'informations
municipales

Conception - Mise en page
commission communication :

Mesdames DA COSTA, GATTI-
CHEVILLON, LECLERCQ,
PATRU.
Messieurs HERITIER,
PODECHARD, VERET.

Directeur de la publication :
Jacky MOULIN
Mairie de CORGOLOIN

journal.corgoloin@orange.fr

Images du Net
Tirage en 600 exemplaires :
Dicolor - Ahuy

03 80 56 19 19

SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL

P.3 à 5 > Délibérations du
conseil municipal

Commerce et associations

P.9 > Commerçants
ambulants - CIS des deux
Côtes - Lecture Jeunesse
Corgoloin

ASSOCIATION & MANIFESTATIONS

P.10 et 11 > Souriant au Passé -
Musiques en voûtes - Orvitis -
Pisciculture de la Chaume - 13 juillet

L'ÉDITO DU MAIRE

P.2 > incivilités

VIE MUNICIPALE

P. 5 à 8 > fermetures été -
fermeture boulangerie - feux
de plein air - repas des
anciens - élections
départementales - réunion
des Maires AMF 21 -
aménagement numérique -
conseil municipal des jeunes
cérémonie du 8 mai - Siceco

P. 12 > **AGENDA**

Extraits des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL



SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 12 mars 2015

BUDGET PRIMITIF 2015

Mr Daniel Podechard et Mme Françoise Bosch présente au Conseil Municipal une ébauche du Budget

Primitif 2015 avec un rappel du Compte Administratif 2014.

La Commission des Finances recevra très prochainement la Trésorière Municipale concernant le Budget Communal qui devra être voté avant le 15 Avril 2015.

TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC 2015

Mrs Léonard Dillenschneider et Philippe Héritier confirmer que le montant du devis estimatif établi par le SICECO pour les travaux d'Eclairage Public 2015, participation financière de la Commune, s'élève à 15 143,64€ plus une lampe supplémentaire à intégrer pour le Hameau de Cussigny, soit 250,00€.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2015

Madame Françoise Bosch fait le point sur le déroulement du Recensement de la Population qui s'est terminé le 15 février 2015.

440 logements ont été visités : 380 résidences principales, 40 logements vacants y compris les gîtes, 20 résidences secondaires. 614 bulletins individuels ont été recueillis par les agents recenseurs.

TOURS DE GARDE DES ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 22 ET 29 MARS 2015

Il est rappelé les tours de garde de ces élections.

LOI ALUR ET AUTORISATION DROITS DES SOLS AU 1^{ER} JUILLET 2015

La Loi ALUR du 24 mars 2014 a prévu que certaines communes ne pourront plus recourir aux services de la DDT pour l'instruction des autorisations d'urbanisme au 1er Juillet 2015.

Des réflexions sont menées au sein de la Communauté de Communes du Pays de Nuits-Saint-Georges concernant l'instruction de ces actes d'urbanisme.

PROGRAMME ET CALENDRIER DE LA MISE EN CONFORMITE DES BATIMENTS COMMUNAUX POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Conseil Municipal a demandé à la Commission des Travaux de bien vouloir prioriser les possibilités de mise en accessibilité de la salle des fêtes aux Personnes en situation de Handicap. Des réflexions vont être engagées et des contacts seront pris avec des Cabinets d'Etude (Maîtres d'œuvres), des entreprises pour permettre l'accessibilité de ce bâtiment communal.

ORGANISATION REPAS DU 15 MARS 2015

Le Conseil Municipal fait le point sur les derniers

préparatifs du repas du 15 mars à la salle des fêtes. La correspondante du « Bien Public » sera contactée pour cette occasion.

FESTIVITES 2015

Fête de la Musique : Cette année, elle aura lieu le samedi 20 juin 2015 – chants à l'Eglise Sainte-Anne de Corgoloin

Festivités du 13 Juillet : Mr Véret Dominique informe le Conseil Municipal des devis en sa possession et en attente pour ces festivités du 13 juillet 2015.

NOUVELLE CONVENTION R.P.I.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend connaissance de la nouvelle convention qui détermine le fonctionnement du Regroupement Pédagogique Intercommunal de la Côte de Nuits.

RÉFECTION VOIE ROMAINE

Des devis ont été demandés pour la réfection de cette voie communale. Une information municipale sera distribuée et envoyée à chaque riverain concerné. Une demande de subvention au titre du FCDT programmation 2015 (Fonds Cantonal de Développement Territorial) sera présentée par la Commune.

SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2015

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le Compte de Gestion 2014 présenté par Madame Dongois, Trésorière Municipale.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le Compte Administratif 2014. Il est le reflet exact des recettes et des dépenses de l'exercice.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le Budget Primitif 2015 :

Dépenses de fonctionnement : 638 454,00 €
Recettes de fonctionnement : 655 208,38 € dont excédents reportés pour 197 963,38 €
Dépenses et Recettes d'investissements en équilibre pour 355 235,00 €

VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote les taux des Taxes Directes Locales 2015 sans augmentation :

-Taxe d'Habitation : 5,61%
-Taxe Foncière (Bâti) : 14,03%
-Taxe Foncière (Non Bâti) : 24,22%

SERVICE ENTRETIEN AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NUITS-SAINT-GEORGES

Mr Philippe Héritier présente le compte-rendu de la réunion sur le service entretien de la Communauté de Communes en date du 25 mars 2015. La Commune souhaite rester dans le forfait prévu en 2015 de 16 890,00 €.

FESTIVITES DU 13 JUILLET 2015

Le devis de la Sté LocFestivité est retenu pour la location d'un chapiteau pour un montant TTC de 1948,00 €.

COMMEMORATION DU 8 MAI

Il est rappelé le déroulement de la Commémoration du 8 Mai :

- 10H45 : Rassemblement Place de la Mairie
- 11H00 : Défilé avec Cérémonie au Monument aux Morts avec dépôt de gerbe et la présence exceptionnelle de Magali GOBLET, chanteuse professionnelle qui interprétera a capella « La Marseillaise » et le « Chant des Partisans »
- 11H45 : Vin d'Honneur offert par la Municipalité à la salle polyvalente.

COMMUNAUTE DE COMMUNES – ADSL HAMEAUX

Mr Daniel Podechard informe le Conseil Municipal que le Conseil Général a été sollicité afin d'étudier techniquement et financièrement l'intégration des hameaux dans le déploiement de la phase prioritaire du schéma d'aménagement numérique en raison du faible débit ADSL. Toutefois, ceci nécessite au préalable une évaluation de l'ARCEP (autorité de régulation des communications électroniques) qui tient compte des informations sur l'ensemble d'une commune (et non de ses hameaux) pour déterminer le débit moyen existant.

**SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 mai 2015**

DÉLÉGUÉS AUPRÈS DU SICECO

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne Mr Philippe Héritier en tant que délégué titulaire auprès du SICECO et Mr Léonard Dillenschneider en tant que délégué suppléant.

LISTE PRÉPARATOIRE ANNUELLE DU JURY DE LA COUR D'ASSISES DE LA COTE D'OR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, procède au tirage au sort de 2 personnes inscrites sur la liste électorale dans le cadre de la liste préparatoire de la liste annuelle du Jury de la Cour d'Assises de la Côte d'Or.

LOCATION LOGEMENT COMMUNAL – Mr et Mme ALLEXANT Raphaël et Coralie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de louer l'appartement communal situé au 2^{ème} étage du bâtiment de la salle des fêtes à Mr et Mme Allexant à partir du 1^{er} juin 2015 pour un loyer mensuel de 450,00 €.

FESTIVITÉS

Fête de la Musique : 3 chorales, soit 80 choristes offriront un concert à l'Eglise Sainte Anne à Corgoloin le samedi 20 juin 2015 à partir de 17H30.

13 Juillet 2015 : en préparation – plus d'informations seront données ultérieurement

Musique en Voûtes : La journée du samedi 12 septembre 2015 est d'ores et déjà retenue pour l'organisation et le déroulement du Festival « MUSIQUE EN VOUTES 2015 » sur notre commune.

De plus amples informations seront diffusées prochainement.

DIVERS

La redevance de concession Gaz 2015 sera mise en recouvrement pour un montant de 799,66 €. Un point est fait sur la réalisation actuelle des travaux de rénovation de l'éclairage public par l'Entreprise Demongeot ainsi que sur nos travaux d'assainissement et de renforcement de nos canalisations d'eau.

**SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 mai 2015**

LOI ALUR – INSTRUCTIONS DES AUTORISATIONS D'URBANISME AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NUITS-SAINT-GEORGES

Considérant la nécessité de trouver une solution alternative à l'instruction des autorisations d'urbanisme déposées sur la commune en raison de la fin de la mise à disposition des services de l'Etat qui interviendra au 1^{er} juillet 2015,

Vu la délibération du Conseil de la Communauté de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges en date du 29 mai 2015 créant à cet effet un service commun.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'adhérer au service commun susvisé à compter du 1^{er} juillet 2015,
- Autorise le Maire à signer la convention de fonctionnement du service, annexé à la présente délibération.

-Cependant, le Conseil Municipal souhaite qu'il y ait une variante d'ajustement pour le 2^e emploi de ce service communautaire dans le cas où il y ait une diminution significative du nombre des communes participantes.

FONDS DE PÉRÉQUATIONS DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour que la Communauté de Communes du Pays de Nuits-Saint-Georges prenne à sa charge 100% du FPIC sur l'année 2015 et que la part de chaque commune soit déduite des attributions de compensation de taxe professionnelle sur l'année 2016.

FESTIVITÉS 2015

FÊTE DE LA MUSIQUE : 3 chorales, soit 80 choristes offriront un concert à l'Eglise Sainte Anne à Corgoloin **le samedi 20 juin 2015 à partir de 17H30.**

13 JUILLET 2015 : Une affiche annonçant le déroulement de la fête du 13 Juillet et les inscriptions au repas sera très prochainement diffusée sur toute la commune et ses hameaux.

Prochaine séance du Conseil Municipal : 3 Septembre 2015



INFORMATIONS ET PRÉCISIONS DU MAIRE CONCERNANT LES TRAVAUX A CORGOLOIN DEPUIS PLUS DE DEUX ANS

- ♦ **LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT** : ces derniers relèvent de la compétence de la Communauté de Communes du Pays de Nuits-Saint-Georges qui, dans le cadre d'une commission à laquelle le Maire était présent, le suivi des travaux a été confié à un cabinet. Les premiers essais de fonctionnement de l'assainissement devraient avoir lieu en juin 2015.
- ♦ **LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DES CANALISATIONS D'EAU** : ces travaux relèvent de la compétence du syndicat des eaux de la Plaine de Nuits auquel la commune de Corgoloin adhère. Ces travaux étaient absolument nécessaires compte tenu de l'état des canalisations d'eau où d'énormes fuites ont été constatées par Véolia avec un nombre important de ruptures de canalisations entraînant des coupures d'eau. Cette mise en œuvre de nouvelles canalisations s'élève à 105 000,00 € et sera prise en charge par le syndicat de la Plaine de Nuits. Par ailleurs, il était indispensable d'en profiter pour changer les bornes d'incendie pour lesquelles chaque année, le Service Départemental d'Incendie et de Secours nous informait du manque de débit d'eau. Ces bornes seront bien entendu à la charge de la commune de Corgoloin pour permettre d'assurer une meilleure sécurité des habitants dans cette zone en cas d'incendie. Tous ces travaux entraîneront un coût supplémentaires de 3 centimes d'euro au m³ d'eau servi aux habitants.
- ♦ **RÉFECTION DES ROUTES** : le cabinet chargé du suivi des travaux d'assainissement veillera à ce que celles-ci soient remises dans le même état où elles étaient avant et ce, dans les délais les plus courts possibles. Le Maire et la commission des travaux veillent particulièrement à ce suivi.

Dans l'espoir que ces précisions rassureront l'ensemble des Corgolinoises et Corgolinois.

Avec mes sentiments dévoués

Jacky MOULIN



FERMETURES D'ÉTÉ



Secrétariat de mairie : du 1^{er} au 22 août 2015 inclus. Permanence assurée aux dates précisées sur le tableau

d'affichage.

Salon de coiffure David : pas de fermeture en été

Station AVIA : du 9 au 23 août 2015 inclus

Cabinet médical

Docteur Catineau Nathalie : congés du 22 au 28 juin 2015 et du 24 Juillet au 9 août 2015

Docteur Durand Rémy : dates non communiquées.

Agence Postale Communale : du 1^{er} au 22 août 2015 inclus

L'Agence Postale Communale de Comblanchien sera ouverte

Pisciculture de la Chaume : pas de fermeture estivale.

Bibliothèque : fermeture en août – réouverture le 1^{er} septembre. Permanence les mardis 21 et 28 Juillet 2015 et les samedis 11 et 18 Juillet 2015



CORGOLOIN SOLIDARITÉ



Depuis la fermeture de la boulangerie, chacun s'organise au mieux.

Amis et voisins s'entraident pour fournir le pain quotidien à chacun.

Mais certains d'entre nous ne sont pas motorisés, ou n'ont pas d'amis ou de voisins bienveillants qui peuvent apporter leur aide.

Si tel est votre cas ou celui d'une personne dont vous avez connaissance, signalez-le à la Mairie, il se trouvera toujours de généreux bénévoles pour faire face à cette situation.

Et si vous faites partie de ces derniers et souhaitez apporter votre concours occasionnellement, faites-vous connaître, et d'avance soyez en remercié.

En attendant une solution pérenne, c'est la solidarité qui nous fera attendre et espérer.

Feux de plein air - réglementation

L'incinération des déchets verts (de jardin, de tonte et de taille) ou de tout autre matériau est interdite toute l'année en tout lieu du département depuis l'arrêté préfectoral du département de la Côte d'Or du 1^{er} juillet 2004.

Les raisons de ces nouvelles dispositions ?

La volonté des autorités de renforcer la prévention des incendies, comme de préserver la qualité de l'air.





REPAS DES ANCIENS



Pour la première fois, le repas des anciens a constitué un temps fort de notre commune. Le dimanche 15 mars 2015, c'est à la salle des fêtes que les élus accueillaient avec un plaisir non dissimulé les nombreux participants âgés de plus de 70 ans. Et en cette période où l'on parle beaucoup de retraite, les actifs d'aujourd'hui devenant les anciens de demain, il est bon de souligner la relation importante qui doit exister entre les générations avec le respect de chacun envers les autres. Après un discours de bienvenue de Daniel PODECHARD, représentant le Maire, et une pensée émue pour les absents, Lucullus traiteur régala les convives : cocktail apéritif, rillettes de truites, magret d'oie au cidre et pommes caramélisées, fromages affinés, croustillant praliné noisette le tout bien entendu arrosé des meilleurs vins des vignerons du village. Rien ne manquait pour que la fête soit belle et pour que ce moment de convivialité soit savouré pleinement, les élus avaient confié l'animation à l'orchestre de Gérard PUECH. Que souhaiter de mieux que se retrouver l'an prochain !



Élections départementales

22 et 29 mars 2015

Résultats des élections à CORGOLOIN et dans le CANTON

Collectivités	Inscrits	Votants	Abstentions	Nuls	Blancs	Exprimés	M. ANDRÉ	Mme GARNIER	Mme DUREUIL
							Richard	Marie-Christine	Valérie
							Mme MULOT	M. PRIVOLT	M. POUULOT Hubert
							Françoise (FRONT NATIONAL)	Pierre-Alexandre (FORCES DE PROGRES)	(MAJORITE DEPARTEMENTALE)
CORGOLOIN	733	359	374	3	6	350	116	119	115
% 1er tour		48,98	51,02	0,8	1,67	97,49	33,14	34	32,86
CANTON	15134	8214	6920	93	303	7818	2251	2733	2834
% 1er tour		54,28	45,72	1,1	3,69	95,18	28,79	34,96	36,25
CORGOLOIN	733	374	359	4	4	366	103	144	119
% 2ème tour		51,02	48,98	1,1	1,07	97,86	28,14	39,34	32,51
CANTON	15133	8604	6529	60	184	8360	2010	3058	3292
% 2ème tour		56,86	43,14	0,7	2,14	97,16	24,04	36,58	39,38

Le binôme Mme Valérie DUREUIL et Mr Hubert POUULOT (majorité départementale) est élu avec 39,38 % des suffrages pour le canton de Nuits-Saint-Georges.



Valérie DUREUIL

Hubert POUULOT

QUAND CORGOLOIN REÇOIT LES MAIRES DE CÔTE D'OR !



le vendredi 23 avril dernier, Le Maire de CORGOLOIN a organisé, avec le Président de l'Association des Maires de la Côte d'Or, une réunion à la salle des fêtes, concernant la « Sécurité & Tranquillité publiques ...un Droit pour Tous », avec environ 150 maires de Côte d'Or. La sécurité des personnes et des biens sur le territoire de la commune relève de l'État, au travers de la police et de la gendarmerie nationale et des services de la Justice. Pour autant, le maire est amené à concourir à la prévention de l'insécurité et de la délinquance. Il doit répondre à une demande croissante des habitants. À cet effet, il est doté de pouvoirs de police et dispose de divers moyens mis à disposition par la loi. Afin de préciser le rôle du maire dans ce domaine sensible, Monsieur Ludovic Rochette, Président de l'Association des Maires de la Côte d'Or et Jacky Moulin, Maire de Corgoloin, accueillaient à la tribune :

- ◆ Eric DELZANT, préfet de la région Bourgogne et de la Côte d'Or, accompagné de sa Directrice de Cabinet. Monsieur le Préfet a présenté les mesures d'accompagnement mises à la disposition des élus à travers notamment les permanences tenues dans les sous-préfectures pour résoudre des problèmes majeurs qui pourraient se produire.
- ◆ Madame le Procureur de la République, Christine TARARE et le Colonel Patrick BIHAN-POUDEC, commandant en second de la région de gendarmerie de Bourgogne, ont expliqués leurs missions respectives en direction des premiers édiles des communes.
- ◆ Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Beaune, Anne Frackowiak-Jacobs.
- ◆ Monsieur le Député, Alain SUGUENOT.

Un échange avec les participants ont permis d'aborder des thèmes tels que les personnes dangereuses, les animaux errants, l'accueil des gens du voyage. Cette réunion a été clôturée en invitant toutes les personnes présentes à un moment de convivialité autour d'un pot offert par la commune et permettant des échanges entre les autorités présentes et les maires.



AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DÉPARTEMENTAL



**Aménagement
numérique du territoire**

Le conseil départemental de Côte -d'Or a mis en place un programme afin d'améliorer et finaliser la couverture du territoire à l'Internet très haut débit avec, en première phase (2013-2017), la mise en place d'un réseau de fibre optique pour environ trois cents communes. Les phases deux et trois (2020-2025) concerneront le déploiement progressif de la fibre optique jusqu'à l'abonné. Compte tenu de la couverture actuelle de l'ADSL, - certaines communes sont déjà intégrées en phase 1, dite "Fibre optique au cœur du bourg", financée par le - conseil départemental (Boncourt, Fussey, Magny, Marey, Saint-Nicolas, Villebichot et Villy). D'autres communes pourraient être également desservies sous condition d'une participation financière de 50 % : Villers-la-Faye, Quincey, Gerland et Premeaux-Prissey, dont la moitié sera prise en charge par la communauté de communes.

En outre, se pose le problème des hameaux de Concoeur et Corboin, commune de Nuits-Saint-Georges et de Moux et Cussigny, commune de Corgoloin, qui compte tenu de leur éloignement du bourg disposent actuellement d'un accès ADSL très réduit. Les règles actuelles de l'Autorité de régulation des Communications électroniques et de la poste (ARCEP) auxquelles les initiatives de création de réseaux d'initiatives publiques doivent se conformer, ne permette pas de prendre en compte ces disparités de débit à l'intérieur d'une même commune. Toutefois ces règles devraient évoluer en 2015 permettant, sous réserve d'une étude technique et financière détaillée de la part du Conseil départemental,



Lors de la séance du conseil municipal des jeunes d'avril, deux sujets étaient à l'ordre du jour :

- ◆ Dresser le bilan de la collecte au profit des Restos du Cœur.
- ◆ Sensibiliser les jeunes élus à l'utilisation du défibrillateur de la commune. Jean-Louis VIT et David JAUDAUX leur ont transmis les principales informations pour l'utilisation de ce matériel en toute sécurité.



Cérémonie du 70^{ème} anniversaire de la Libération



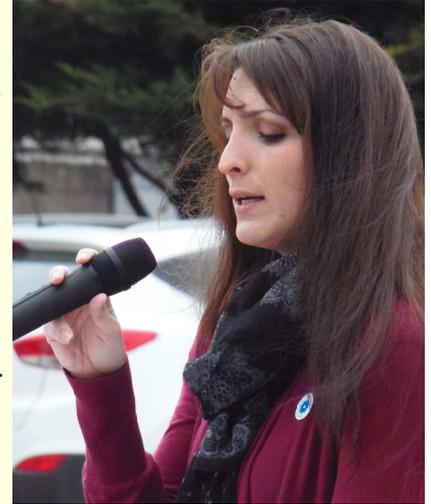
Vendredi 8 mai 2015, les Corgolinoises et les Corgolinois sont venus nombreux pour participer à la cérémonie du 70ème anniversaire de la Victoire de 1945 qui s'est déroulée devant le Monument aux Morts.

Cela fait 70 ans que l'Allemagne nazie a capitulé et que l'Europe est en paix.



Cette cérémonie fut l'occasion de rendre hommage aux derniers Résistants et Déportés qui n'ont pas hésité à mettre leur vie en danger pour garantir notre liberté. Ils avaient à cœur de rétablir les droits de l'Homme et les valeurs qui les animaient depuis toujours: Liberté, Égalité, Fraternité. Cette génération doit être un modèle pour chacun d'entre nous, nous ne devons jamais oublier ses actions et ses sacrifices.

Après la lecture par Monsieur le Maire du message de Jean-Marc TODESCHINI, secrétaire d'état auprès du Ministre de la Défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire, deux jeunes filles de notre village ont déposé une gerbe à la mémoire des Corgolinois morts pour la France.



Après l'observation de la minute de silence, Magali GOBLET entonna a capella « La Marseillaise » et « le chant des Partisans ». Après la cérémonie, le verre de l'amitié a été servi salle G. VIGOT.

ET LA LUMIÈRE FUT !!!



En France, les communes sont propriétaires du réseau d'éclairage public. Pour gérer ce service public 665 communes sont regroupées au sein du SICECO (Syndicat d'Énergies de la Côte d'Or). Dans le cadre des économies d'énergie, il restait à Corgoloin 42 lampes ballons fluo qui consomment 130 Watts chacune. Elles ne sont plus et ont été remplacées le mois dernier par des lampes FALCO 1 de COMATELEC au sodium haute pression de 70 Watts

Les principales Zones concernées étaient la Chaume, la Zone industrielle de la Varennes, La Truode, la rue de la Bretonnière et enfin le Hameau de Cussigny. Au passage quelques travaux d'entretien ont été exécutés et c'est un total de 54 lampes qui ont été remplacées ou ajoutées.

Les équipements les plus consommateurs sont maintenant des lampes de 100 Watts qui sont situées pour la plupart Grand Rue, Chemin Neuf et départementale 974.

Ces rénovations de l'éclairage public sont planifiées lors de demandes adressées au SICECO qui nous envoie un devis et sa participation au montant des travaux.

Pour ce cas précis l'aide du SICECO s'est élevée 54,5 % ; le reste prévu au budget est pris en charge par la commune.

Régulièrement, des dossiers sont déposés par la commune au SICECO pour obtenir des conseils et des aides financières.

Avec le SICECO, Corgoloin s'engage à maîtriser son budget énergétique de l'éclairage public pour éclairer ses rues au plus juste coût et effectuer les travaux de maintenance nécessaires.

C'était donc pour vous « **éclairer** » sur ce dossier !

**Bienvenue aux
commerçants
ambulants !**

LES SERVICES À DOMICILE ONT LA COTE !

Il y a une vraie demande dans les bourgs ruraux où de nombreux commerces ont disparu. C'est un service de proximité pour les personnes isolées, quelquefois âgées ou qui ne peuvent se déplacer. Et puis avec le camion, l'approche est conviviale.

Vous êtes à la recherche d'un pizzaiolo ambulante à Corgoloin ? Vous souhaitez déguster une pizza savoureuse à la pâte croustillante ? Deux rendez-vous sont à noter dans vos agendas.

Le jeudi soir de 17h30 à 22h00 : la pizza « **Léo** » est présente sur le parking de la mairie, devant la salle Georges Vigot. Romuald Dobek se plaît à dire que sa pâte est faite maison et son secret de chef, c'est de la laisser reposer à maturité. La carte varie avec les saisons mais le pizzaiolo précise qu'il travaille toujours avec des produits frais et reste régulier sur le dosage des pizzas. (Réservation possible au 07 61 02 52 54)



Le vendredi soir de 17h30 à 21h30, les Corgolinois apprécient depuis plus d'une quinzaine d'années la Pizza « **Loisy** » qui nous vient de La Villeneuve (Près de Seurre). Mickaël, le fils de cette affaire officie avec toute sa bonne humeur et vous propose près de 70 pizzas à la carte ! (Réservation possible au 06 17 41 15 35)



Quant à **Albéric SARI, boucher-charcutier**, il vous propose toute une gamme très large de produits de qualité. Le métier de boucher-charcutier demande de la technicité et de la passion. De la technicité, car le savoir faire est indispensable pour bien servir et conseiller les clients. Tout cela vous le trouverez auprès d'Albéric le dimanche matin de 9h00 à 10h30 devant l'église Sainte-Anne de Corgoloin.

LE CIS DES DEUX CÔTES RECRUTE !

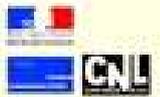


Appel à candidature : le CIS des Deux Côtes recherche des sapeurs-pompiers volontaires. Si vous souhaitez agir en faveur du secours d'urgence (assistance aux personnes, lutte contre l'incendie, etc...), vous pouvez devenir sapeur-pompier volontaire.

Conditions d'engagement : Vous devez être âgé d'au moins 16 ans et d'au plus 60 ans. Si vous avez moins de 18 ans, vous devez recueillir l'accord écrit de vos parents. Votre condition physique sera vérifiée au cours d'une visite médicale de recrutement. Vous devez être en conformité au regard des obligations du service national. Vous devez jouir de vos droits civiques et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions. Il n'est pas nécessaire d'être de nationalité française pour devenir sapeur-pompier.

Pour tous renseignements complémentaires et dossiers d'inscription, veuillez contacter Jérôme FOL, Chef de Centre du CIS des Deux Côtes, portable : 06.81.76.94.60 ou Jean-Louis VIT, Adjoint, portable : 06.87.38.96.88

FÊTE DU LIVRE JEUNESSE 2015



Le vendredi 24 juillet, en collaboration avec la bibliothèque de Nuits St Georges et dans le cadre de la fête nationale du livre jeunesse instiguée pour la 1ère année, par Mme Flore Pellerin, Ministre de la culture, nous donnons rendez-vous au public, petits et grands, à 19h30 sur le parvis près de la fontaine autour des coups de cœur des bibliothécaires en matière de livre jeunesse.

Deux autres soirées auront lieu dans le canton : une sur Meuilley et une sur Nuits (dates encore non définitives).

Association " LECTURE JEUNESSE DE CORGOLOIN "

CLUB « SOURIANT AU PASSÉ »**Jean-Louis REGNAULT, notre Président nous a quittés.**

Sa volonté était de faire vivre et développer l'association des anciens de Corgoloin. Depuis son élection en janvier à la tête du club, Jean-Louis fourmillait d'idées, de projets et se démenait pour les mener à bien. Il était toujours partant pour donner un coup de main et ne comptait pas son temps : distribuer des informations aux adhérents, confectionner des pâtisseries, démarcher les commerçants pour recueillir des lots pour le loto...

On préparait un grand barbecue, tout était prêt, 64 inscriptions étaient enregistrées, il était heureux.

Et puis...

Il est parti tellement trop vite, tellement trop tôt...comme nous le regrettons !

Il manquera à l'association qui ne pourra survivre que si d'autres adhérents rejoignent le bureau.

**FESTIVAL « MUSIQUES EN VOÛTES »****A CORGOLOIN****LE SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2015****A partir de 14h30**

La fierté de Musiques en Voûtes est de réussir le pari de plaire au plus grand nombre en leur faisant aimer ce qu'ils n'étaient pas venus voir ou écouter.

Vous aviez apprécié ce moment de convivialité et les magnifiques concerts donnés en l'Eglise de CORGOLOIN le 6 septembre 2008,

Vous viendrez nombreux pour découvrir la nouvelle édition 2015 !

Le programme associe visites, conférences et concerts de musique de chambre.

La programmation artistique est savamment imaginée par

Le Quatuor Manfred,

Quatuor en Résidence à DIJON, internationalement reconnu

(<http://www.quatuormanfred.com>)

CORGOLOIN est fier d'accueillir ce Festival de grande qualité

et espère que vous répondrez présents à nouveau

14h30 : Visite de l'Eglise Sainte-Anne de CORGOLOIN et conférence de Madame Pascale de MAULMIN, documentaliste honoraire à la Conservation Régionale des Monuments Historiques de Bourgogne (entrée libre).

15h30 : « Un moment musical », interprété par un jeune quatuor (entrée libre).

16h30 : « Les Climats de Bourgogne » : conférence de Monsieur Jacky RIGAUX, écrivain et chroniqueur vins (entrée libre).

17h30 : Visite de l'exposition de photographies sur les Climats de Bourgogne (entrée libre).

18h00 : Concert par le Quatuor Manfred

19h00 : Présentation et dégustation des vins de CORGOLOIN par les viticulteurs du village (entrée libre).

Informations et réservation à la Mairie, aux heures d'ouverture

Corgoloin

à 5 mn de Nuits-Saint-Georges
Proche gare SNCF (Beaune à 6 mn)

Terrains à bâtir

De 449 à 855 m² à partir de 49 000 €

Lots viabilisés Libre choix du constructeur

**Jusqu'à 4 700 € offerts* lors des
JOURNEES PORTES OUVERTES !**

27 et 28 juin 2015
de 10 h à 17 h

Lotissement Au Saussy - Route départementale 2

* Pour toute réservation sur site le 27 ou 28 juin 2015. Voir conditions en agence

► 06 70 75 86 91 ► commercialisation@orvitis.fr
► 06 61 63 58 17 ► Espace Habitat - 15 rue Charrue - DIJON
► www.orvitis.fr

Orvitis
L'habitat en Côte-d'Or

PISCICULTURE DE LA CHAUME

Ancré dans la tradition depuis 2002 la pisciculture de la Chaume organisait le week-end des 13 et 14 juin son opération « portes ouvertes ». Colette, Joëlle et Anthony avaient mobilisé leurs amis pour faire de cette édition 2015 un véritable succès. De nombreux stands installés autour des bassins présentaient leurs diverses productions, tout cela orchestré et animé de « main de maître » par le D.J. Charly. Comme d'habitude, la pêche à la ligne a également réjoui petits et grands avec l'énorme



avantage... de ne pas rentrer bredouille. Autour du verre de l'amitié la fréquentation du grand chapiteau a été à la hauteur de l'évènement pour faire découvrir à tous les visiteurs les produits dérivés de la truite (rillettes, filets de truite fumés).

Rendez-vous est donné à tous l'année prochaine mais d'ici là si la perspective de passer un bon moment au bord de l'eau en famille ou entre amis vous tente n'hésitez pas à venir découvrir cette véritable institution de CORGOLOIN ouverte tous les jours de la semaine... et toute l'année ! Informations sur les horaires et les tarifs au 03.80.62.72.14



**La Municipalité vous convie aux
festivités du 13 juillet qui se
dérouleront Place de la Mairie à partir de
19h00.**

**REPAS SOUS CHAPITEAU - RETRAITE AUX FLAMBEAUX - FEUX
D'ARTIFICES - ANIMATION MUSICALE PAR DJ - SOIREE DANSANTE**

La buvette sera tenue par l'association AE2C au profit des écoles

Pour des raisons de sécurité et de nuisances sonores, les festivités s'arrêteront à 3h00 du matin.

MENUS

Apéritif Offert

Paella – Fromages – Dessert

Adultes : 12 € 00 - Enfants : 10 € 00

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription au secrétariat de Mairie dès à présent

Règlement obligatoire à l'inscription (chèque ou espèces)

Pour des raisons de sécurité, le nombre d'inscrits sera strictement limité à 150 personnes (adultes et enfants).

Priorité sera donnée aux habitants de Corgoloin.

Clôture des inscriptions Mardi 7 Juillet 18 Heures.

◆ NOS PEINES



Le conseil municipal s'associe à la peine de la famille qui a perdu un être cher et lui présente ses sincères condoléances.

- ◆ BUGNOT René Julien Augustin décédé le 5 avril 2015 à Corgoloin

Téléphones utiles

Numéros

SAMU	15
Police	17
Gendarmerie de Nuits-Saint-Georges	03 80 62 44 51
Pompiers	18
Groupe médical du Colombier - 20 place de la Mairie 21700 CORGOLOIN - Docteurs Nathalie Catineau et Rémy Durand	03 80 62 90 51
Pharmacie de garde	3237
SOS 21 - Médecins généralistes	03 80 78 68 68
Maison médicale de garde du pays beaunois - 6 avenue Guigone de Salins 21200 BEAUNE	03 80 24 96 32
Hopital de Beaune	03 80 24 44 44
Centre anti-poison	03 80 29 37 97
Accueil Solidarité famille (service social) M.S.P. 3, rue Jean Moulin 21700 Nuits-Saint-Georges	03 80 63 35 41
S.O.S. Mains	03 80 55 55 55
ADMR - aide à domicile en milieu rural	03 80 61 37 30
Disparition d'un enfant	116000
S.O.S. Amitiés	03 80 67 15 15
C.P.A.M.	3646
Enfance maltraitée	119
Allo services publics	3939
Drogues info service	0.800.23.13.13
Sida info service	0.800.840.800
Alcooliques anonymes	03 80 30 27 00

◆ DÉCHETTERIES

Horaires d'été du 1^{er} avril 2015 au 31 octobre 2015

Quincey

- ⇒ Lundi 8h00 à 12h00
- ⇒ Mercredi de 14h00 à 18h00
- ⇒ Samedi : 8h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Nuits-Saint-Georges

- ⇒ Lundi au vendredi : 14h00 à 18h00
- ⇒ Samedi : 8h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

◆ SERVICES & COMMERCE

MAIRIE : ouverture au public - Le lundi, mardi et le Jeudi de 14h00 à 18h00 - ☎03 80 62 98 19

AGENCE POSTALE COMMUNALE : ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 11h30

BIBLIOTHEQUE : mardi 16h30/18h30 / samedi 10h00/12h00 (fermeture vacances scolaires). **Ouverture exceptionnelle : affichage sur la vitrine extérieure.**

- ◆ PETITOT Jean décédé le 24 mai 2015 à Dijon
- ◆ REGNAULT Jean-Louis Henri décédé le 25 mai 2015 à Corgoloin
- ◆ GUYOT Jean Charles René décédé le 6 juin 2015 à Corgoloin
- ◆ FRETE Lucienne Madeleine épouse MARET décédée le 16 juin 2015 à Corgoloin

◆ NAISSANCE



Le conseil municipal présente ses plus vives félicitations aux parents.

- ◆ REITZ Gaël Paul Daniel né le 16 mai 2015 à Dijon

◆ AGENDA

- ⇒ **27 et 28 juin de 10h00 à 17h00** : portes ouvertes au lotissement « Orvitis »
Chemin de Monsieur
- ⇒ **Du 7 au 11 juillet 2015 à 20h30** : Son d'une Nuits d'été - Parc domaines Bichot
entrée nord de Nuits-Saint-Georges
- ⇒ **Lundi 13 juillet à partir de 19h00** : festivités fête nationale
- ⇒ **Vendredi 24 juillet à 19h30** : Première fête du livre jeunesse - Place de la mairie
- ⇒ **Jeudi 3 septembre à 19h30** : Conseil Municipal - salle G. Vigot
- ⇒ **Samedi 12 septembre à partir de 14h30** : festival "Musiques en Voûtes" - église Sainte-Anne de Corgoloin

PROCHAINE PARUTION : Nous demandons à chacun de transmettre articles et informations pour le 15 septembre 2015 au plus tard. Il est rappelé que tout article est soumis au comité de rédaction présidé par le Maire, et que le journal se doit être un instrument d'information, et en aucun cas un outil de publicité ou de propagande. L'équipe municipale reste à votre écoute.

Bonnes vacances à tous !

**Prochain n°
octobre 2015
Bonne lecture !**